

*R.*—Ce recensement doit contenir l'énumération distincte des populations respectives des différentes provinces de la Puissance.

*D.*—Ce recensement est-il important ?

*R.*—Oui, ce recensement est très important parce qu'il sert de base au nombre de députés que chaque province a le droit d'envoyer au parlement fédéral.

*D.*—Comment cela se fait-il ?

*R.*—L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord accorde à la province de Québec un nombre de 65 députés. On divise la population totale de la province de Québec, lors du dernier recensement, par ce nombre de 65 et le quotient obtenu est celui qui donne droit à un député au parlement fédéral. C'est ainsi que chaque province élit pour le parlement fédéral autant de députés qu'elle a de fois le quotient d'habitants obtenu dans la province de Québec.

*D.*—Cela occasionne-t-il des changements dans la députation ?

*R.*—A chaque recensement chacune des autres provinces voit son nombre de députés augmenter ou diminuer selon le cas.

*D.*—Qu'est-ce qui devient alors nécessaire ?

*R.*—Cela nécessite un remaniement de la carte électorale après chaque recensement. (1)

*D.*—Le recensement a-t-il d'autres effets ?

*R.*—Oui, le recensement décennal sert de base à la distribution des subsides fédéraux à chaque province.

*D.*—Pourquoi le gouvernement fédéral paie-t-il un subside annuel à chaque province ?

*R.*—Lors de leur entrée dans la Confédération, les provinces abandonnèrent une grande partie de leur actif

---

(1) Ce remaniement donne parfois lieu à des abus dans la division des comtés par le parti au pouvoir qui arrange les comtés de manière à permettre l'élection de ses partisans. Cette pratique est connue sous le nom de "gerrymander." Ce mot viendrait du nom de celui qui le premier se serait servi de ce moyen, Ellbridge Gerry, un gouverneur du Massachusetts, Etats-Unis.